REGLEMENT INTERIEUR
ASSOCIATION « LES LUCKY DANCERS »
2025-2026

1/ Montant et règlement de la cotisation avec le « Lucky Pass »
Le montant du « Lucky Pass » est fixé à 15€ et couvre la période du 1er septembre 2025 au 31 Aout 2026. La cotisation d'adhésion est obligatoire pour pouvoir participer à l'ensemble de nos évènements tout au long de l'année.
Il comprend la cotisation annuelle et permettra à nos adhérents de bénéficier d'obtenir les tarifs adhérents et des avantages négociés avec différents partenaires.
Le règlement du « Lucky Pass » se fera au moment de l'adhésion.
Le montant du « Lucky Pass » est acquis par l'Association.

2/ Conditions de l'adhésion
Un lien d'inscription devra être rempli par tous les adhérents et accompagné du règlement du « Lucky Pass ».
Le Règlement Intérieur est consultable à tout moment sur notre site internet et chaque adhérent devra en prendre connaissance.
Tous les adhérents devront fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse et/ou du yoga et avoir une assurance personnelle.
En cas de non-présentation du certificat médical, la responsabilité de l'Association ne pourra être engagée.

3/ Réduction sur les Tarifs
Le montant du « Lucky Pass » reste le même pour tous.
Pour les chômeurs, les étudiants, les retraités, sur présentation d'un justificatif, une réduction de 5% sera applicable sur les prestations proposées par l'Association « Les Lucky Dancers » sauf dans le cas d'intervention de professeurs étrangers ou d'actions spécifiques ne permettant pas cette réduction.

4/ Motifs de radiation de la qualité de Membre
- Non-respect des autres membres.
- Non-respect des statuts et du règlement intérieur.
- Non-respect du protocole sanitaire
- Pour toutes actions ou autres motifs pouvant nuire à la réputation et au bon fonctionnement de l'Association.

REGLEMENT INTERIEUR 2025-2026
COURS, STAGES ET EVENEMENTS
ASSOCIATION « LES LUCKY DANCERS »

Ce règlement intérieur est communiqué à chaque participant lors de leur inscription et sera à disposition de tous sur notre site internet : www.leslucky-dancers.com

Chaque participant s'engage pendant toute la durée du stage ou de l'évènement :
* à respecter le règlement intérieur
* à respecter le protocole sanitaire mis en place
* à respecter les autres participants
* à respecter les locaux mis à disposition
* à suivre les consignes tant des organisateurs, que des professeurs

Chaque participant devra être médicalement apte à la pratique de la danse et/ou du yoga et avoir une assurance personnelle. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas de problèmes médicaux des participants.

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée pour tout préjudice matériel (perte/vol) ou corporel causé ou subi par toute personne pendant toute la durée de l'évènement.
Si la responsabilité en incombe aux participants, ceux-ci devront faire jouer leur assurance responsabilité civile personnelle.

Les organisateurs pourront modifier à tout moment le programme de l'évènement pour son bon déroulement.

Pour la partie danse, les organisateurs et/ou les professeurs pourront faire changer de niveau un participant soit dans le niveau supérieur ou inférieur, s'ils estiment que le niveau choisi ne lui est pas approprié.
Chaque participant devra rester sur son niveau sur toute la durée de l'évènement sauf avis contraire des professeurs et/ou organisateurs.

Chaque participant autorise les organisateurs à utiliser et à diffuser les images et vidéos prises lors des cours, duu stage ou de l'évènement et ce sans contrepartie.

IMPORTANT : Si vous ne souhaitez pas figurer sur les photos ou vidéos, merci de nous le signaler par mail avant le début de l'évènement et surtout ne pas participer aux photos de groupe qui auront lieu.

Si un participant agit d'une façon à perturber le bon déroulement de l'évènement ou ne respecte pas le règlement intérieur, le protocole sanitaire, après un échange avec ce dernier et si aucune entente n'est possible, les organisateurs pourront lui demander de quitter le stage ou les soirées sans aucune contrepartie financière.

Nous vous remercions d'avance,
Toute l'équipe de l'Association Les Lucky Dancers